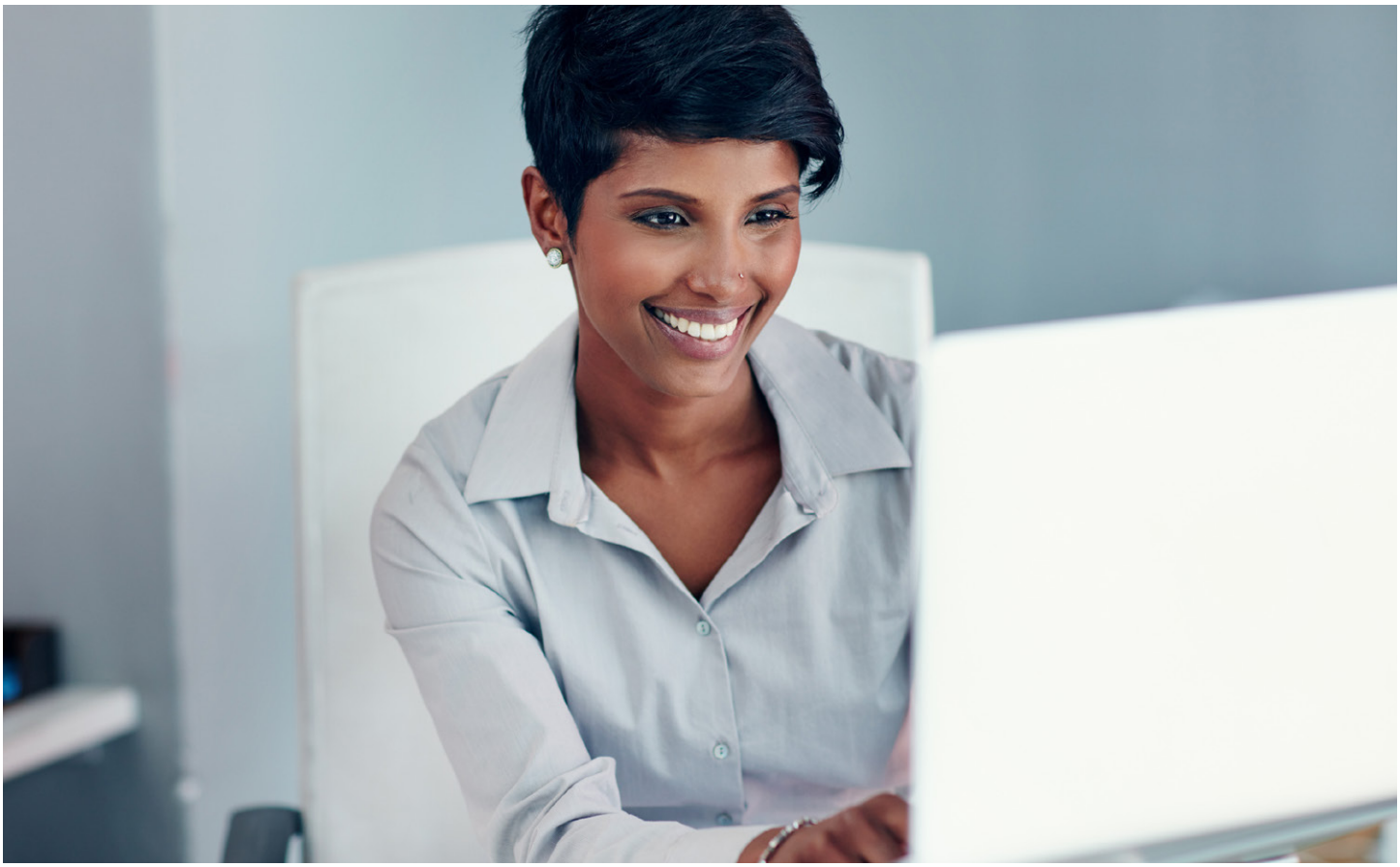
Plan d'action provincial sur l'entrepreneuriat au féminin

Dans le cadre du projet :

Leadership au féminin - Accélérer la réussite entrepreneuriale



Préparé par Femmes en affaires Nouveau-Brunswick
avec le soutien d'O Stratégies
novembre 2026

Cadre du projet :
Leadership au Féminin (LAF)
– Accélérer la réussite entrepreneuriale

Ce projet a été rendu possible grâce aux partenaires

CBDC NEW BRUNSWICK ASSOCIATION L'ASSOCIATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Women in Business Femmes en affaires New Brunswick | Nouveau-Brunswick

Women and Gender Equality Canada | Femmes et Égalité des genres Canada | Canada

Pourquoi ce plan d'action ?

Au cours des deux dernières années, le projet Leadership au Féminin (LAF) a mobilisé des femmes entrepreneures,des organismes de soutien, des institutions publiques, des entreprises et des partenaires communautaires de partout au Nouveau-Brunswick.

À travers le sommaire de recherche, les consultations régionales, les dialogues thématiques, le Sommet en innovation entrepreneuriale et les travaux de la Structure de leadership collaborative, un constat commun s'est dégagé : les femmes+ possèdent les compétences, les idées et la volonté d'entreprendre, mais continuent de faire face à des obstacles systémiques qui limitent leur accès aux ressources, aux réseaux, à la visibilité et aux espaces décisionnels.

Le présent plan d'action constitue une feuille de route collective visant à améliorer les conditions de réussite entrepreneuriale des femmes+ au Nouveau-Brunswick.

Les travaux réalisés dans le cadre du projet ont permis d'identifier trois axes de transformation prioritaires afin de favoriser la réussite entrepreneuriale des femmes+ au Nouveau-Brunswick.

Les trois axes de transformation

Axe 1 – Leadership collaboratif et transformation systémique

Objectif : Mobiliser les acteur·rices du système autour d'une structure collaborative capable d'influencer durablement les conditions de réussite entrepreneuriale des femmes+.

Description : Cet axe vise à mettre en place une structure de leadership représentative et durable capable de mobiliser les partenaires autour d'objectifs communs, de soutenir le changement systémique et d'assurer la pérennité des initiatives.

Principales priorités :

- Mettre en place la Structure de leadership collaborative.
- Adopter une approche d'impact collectif.
- Renforcer la collaboration intersectorielle.
- Développer une stratégie de financement à long terme.
- Influencer les politiques, pratiques et structures qui limitent l'équité entrepreneuriale.

Axe 2 - Navigation, accès aux ressources et développement des capacités

Objectif : Simplifier l'accès aux ressources, aux connaissances et aux réseaux afin que les femmes+ puissent naviguer plus facilement dans l'écosystème entrepreneurial.

Description : Les consultations ont démontré que de nombreuses ressources existent déjà, mais qu'elles demeurent souvent difficiles à trouver, peu connues ou insuffisamment connectées entre elles.

Principales priorités :

- Développer un guichet unique entrepreneurial.
- Cartographier les ressources et les lacunes du système.
- Créer des mécanismes de référencement humain et intelligent.
- Renforcer le partage des connaissances.
- Développer des outils accessibles répondant aux besoins des entrepreneures.

Axe 3 - Communautés, visibilité et espaces sécuritaires

Objectif : Créer un écosystème entrepreneurial où les femmes+ se sentent soutenues, visibles, représentées et en sécurité pour participer pleinement.

Description : Les participantes ont souligné l'importance du sentiment d'appartenance, de la visibilité, du mentorat et des espaces sécuritaires comme conditions essentielles à la réussite entrepreneuriale.

Principales priorités :

- Développer un réseau provincial de mentorat et de soutien par les pairs.
- Créer des espaces sécuritaires de dialogue et d'entraide.
- Accroître la visibilité de la diversité des femmes+ entrepreneures.
- Renforcer les capacités collectives en inclusion et sécurité culturelle.
- Favoriser le bien-être et la durabilité du parcours entrepreneurial.

Une approche fondée sur l'inclusion

L'ensemble du plan repose sur un principe transversal : les groupes sous-représentés doivent être impliqués dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des initiatives.

Cette approche s'appuie sur :

- la co-conception;
- la consultation continue;

- le leadership partagé;
- la représentation dans les espaces décisionnels;
- une attention particulière aux réalités vécues par les femmes autochtones, immigrantes, racisées, 2ELGBTQIA+, vivant en milieu rural et d'autres groupes sous-représentés.

Comment mesurer le succès?

Le succès du plan sera évalué à travers des indicateurs concrets portant notamment sur :

- la mobilisation des partenaires;
- l'accès au financement;
- l'utilisation des ressources et du guichet unique;
- le développement des réseaux de mentorat;
- la visibilité des femmes+ entrepreneures;
- la représentation des groupes sous-représentés;
- le sentiment d'appartenance, de confiance et de sécurité des participantes.

Prochaines étapes

Au cours de la prochaine année, la Structure de leadership collaborative et les partenaires du projet travailleront à :

1. Mettre en place la structure de gouvernance collaborative (la Structure de leadership collaborative).
2. Prioriser les premières initiatives à mettre en oeuvre.
3. Identifier les ressources et les partenaires nécessaires.
4. Développer une stratégie de financement à long terme.
5. Lancer les premiers projets pilotes.

Le plan d'action est conçu comme un document évolutif qui pourra être adapté au fil de l'apprentissage collectif, des partenariats développés et des occasions qui émergeront dans l'écosystème entrepreneurial.